



Une approche
de quartier pour
des moyens de
subsistance durables

De la gestion des débris au développement



COMMISSION
INTERIMAIRE
POUR LA
RECONSTRUCTION
D'HAÏTI



Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est le réseau mondial de développement dont dispose le système des Nations Unies. Il prône le changement, et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont les populations ont besoin pour améliorer leur vie. Le PNUD est présent sur le terrain dans 166 pays, les aidant à identifier leurs propres solutions face aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés en matière de développement.



Le Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU Habitat) est l'agence des Nations Unies mandatée pour assister les Etats Membres dans la poursuite de l'objectif « Villes sans Taudis ». Il se dédie à la promotion d'un développement urbain durable et à l'amélioration des conditions de vie des habitants des villes et des bidonvilles en particulier. En Haïti, ONU-HABITAT appuie les municipalités pour le développement de politiques urbaines et de plans locaux d'urbanisme et fournit aux institutions publiques une assistance technique et un appui à la mise en œuvre de programmes et projets dans les domaines d'aménagement du territoire, de décentralisation, de planification urbaine, de logement et de services urbains essentiels.



L'Organisation internationale du Travail (OIT) se consacre à améliorer l'accès des hommes et des femmes à un travail décent et productif, dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité. Une des priorités actuelles de l'OIT est de favoriser la création d'emplois décents et l'émergence d'un contexte économique et de conditions de travail permettant aux travailleurs et aux chefs d'entreprise de participer aux efforts en vue de la paix durable, la prospérité et le progrès social. Le secrétariat de l'Organisation, le Bureau international du travail (BIT), a son siège à Genève en Suisse et gère des bureaux extérieurs dans plus de 40 pays.



Le bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) offre des services de gestion de projets et d'achats aux départements/organisations des Nations Unies, aux institutions financières internationales et aux gouvernements. L'UNOPS est reconnu dans le système des Nations Unies comme partenaire d'exécution dans plusieurs domaines (élections, création d'emploi, gouvernance local) et leader dans les infrastructures physiques. Depuis 2005, l'UNOPS a travaillé en Haïti avec divers partenaires dans des projets de réhabilitation, d'appui logistique au CEP et aux partis politiques, de formation et de supervision des gardes électorales et de gestion des centres de transmission.



La Ville de Port-au-Prince Fondée le 13 juin 1749, la capitale d'Haïti est divisée en trois circonscriptions et gérée par un Conseil municipal de trois membres présidé par un Maire assisté de deux Adjoints. Ce bassin de vie de 36,04 km2 est composé de 35 quartiers et héberge 736 618 habitants. Détruite à 75 % par un séisme le 12 janvier 2010 cette ville a besoin d'être reconstruite en mieux. « Un autre Port-au-Prince possible » est le slogan du Conseil municipal. Pour ce faire, il faut donner à la ville les moyens de s'ouvrir, d'intégrer et d'être habitable.



Pétion-ville est une commune et une banlieue de Port-au-Prince. Cette commune est avant tout une zone résidentielle et touristique et comptait 342 694 habitants en 2009. Elle fait partie de la zone métropolitaine, c'est un des quartiers les plus aisés de la ville et l'une des zones les plus riches du pays. Pétion-ville a lourdement souffert des effets du séisme dévastateur du 12 janvier 2010 et au niveau des infrastructures, c'est l'une des communes les plus touchées en Haïti.

©2011 PNUD tous droits réservés. Crédits photo: PNUD

Pour plus d'informations: <http://www.ht.undp.org>

Gestion de débris et création d'emplois en Haïti

LE 12 JANVIER 2010, un tremblement de terre d'une magnitude de 7,0 sur l'échelle de Richter a frappé Haïti, dévastant la capitale Port-au-Prince, les départements de l'Ouest et du Sud-Est. Plus de trois millions de personnes ont été affectées par le séisme, dont 222 650 ont été tuées et 310 930 blessées. **Plus de 2,1 millions de personnes, dont 302 000 enfants ont été déplacés.** L'évaluation des dommages subis par les maisons effectuée entre mars 2010 et février 2011 montre que **403 176 bâtiments ont été endommagés ou détruits** : 217 995 ont été identifiés comme en bon état (catégorie verte) et peuvent être occupés sans réparations ; 104 572 ont subi des dommages mais peuvent être réparés (catégorie jaune), 80 609 ont été fortement endommagés et sont inhabitables (catégorie rouge). Selon la matrice de suivi des déplacements du cluster de coordination et gestion des camps (CCCM), au mois de mai 2011, 634 000 personnes déplacées, dont 355 851 femmes et 324 643 hommes, vivent toujours dans 1001 camps officiels.



L'enlèvement des débris, la réparation des maisons endommagées et la démolition des bâtiments qui représentent un danger potentiel, sont les principaux moyens pour encourager le retour et la réinstallation des personnes déplacées dans leurs quartiers d'origine. Cependant, **le retour des populations déplacées** dépend de plusieurs facteurs : la disponibilité de logements dans les zones affectées, la prestation de services de base aux communautés touchées par le séisme et la création d'activités génératrices de revenus permettant d'accroître leurs moyens de subsistance.



104 572 bâtiments
ont subi des dommages mais peuvent
être réparés (catégorie jaune).



80 609 ont été
fortement endommagés et sont
inhabitables (catégorie rouge).





La gestion des débris : une priorité du gouvernement et des Nations Unies

Le retour des familles est une priorité du gouvernement et un aspect central de son plan d'action post-séisme. Le cadre stratégique intégré de l'ONU élaboré afin d'appuyer le gouvernement contribue à la définition et à la mise en oeuvre d'une stratégie de gestion globale des débris. Celle-ci comprend l'identification de sites de recyclage et de stockage permanent, les approches participatives et l'engagement avec les communautés locales, la création d'activités génératrices de revenus et la détermination des modalités de recyclage.

Un point de départ

Afin de pouvoir mettre en place des opportunités d'emploi à long terme (durée d'au moins un an), l'approche du PNUD consiste à utiliser la gestion des débris comme point d'entrée au niveau des quartiers afin d'encourager les personnes à retourner vers leurs quartiers d'origine et de reprendre une vie normale.



Vers le développement

Outre la création d'emplois à court terme selon les schémas à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO), l'approche du PNUD se focalise sur le développement de nouveaux savoir-faire au sein des communautés. Le déblaiement manuel sera associé à l'utilisation de matériel lourd lorsque cela sera nécessaire – ainsi que la reconstruction et la réparation des maisons. L'accent est mis sur la possibilité de recycler les débris pour une utilisation adaptée aux normes de sécurité à des fins de reconstruction à petite échelle telles que la fabrication de pavés, de matériaux de remblais etc. Une deuxième phase consiste à assurer la formation professionnelle aux métiers du bâtiment tels que l'électricité, la menuiserie et la maçonnerie. La troisième phase se concentre sur l'appui aux initiatives des micro-entreprises. Le renforcement des capacités locales des municipalités afin de gérer de telles activités à l'avenir est un élément crucial pour la reprise et le développement durable.





Les schémas d'emploi à haute intensité de main d'oeuvre ont permis d'employer des milliers de personnes en Haïti.

Le PNUD continue d'utiliser cette approche pour son projet à Léogâne.

Une stratégie

Il n'existe pas d'installation capable de recevoir et traiter les quantités de débris estimées à plus de 10 millions de mètres cube pour l'ensemble d'Haïti. En l'absence d'une stratégie globale de gestion des débris, ils risquent d'être déblayés puis déposés de manière incontrôlée.

Le groupe de travail sur la gestion des débris dirigé par le cluster de relèvement immédiat coordonne les activités de plus de 46 partenaires sur le terrain (ONG nationales, internationales, agences des Nations Unies, secteur privé). Ce groupe a pour objectif de cartographier toutes les initiatives concernant la gestion des débris dans les zones affectées. Il appuie les autorités et renforce leurs capacités tout en réalisant une planification stratégique.

Mesurant le défi et le contexte des opérations de déblaiement des quartiers, deux projets pilotes ont été initiés en 2010 : le premier dans la ville de Léogâne, épiceutre du séisme et le second à Port-au-Prince. Ces programmes sont élaborés en partenariat avec le Ministère des Travaux publics, des Transports et de la Communication (MTPTC) et les municipalités concernées.

Le projet pionnier en cours intervient dans 17 zones de la commune de Léogâne, épiceutre du séisme.

Les leçons tirées de l'expérience de Léogâne ont conduit à un deuxième projet dans les six quartiers parmi les plus affectés de Port-au-Prince. C'est un programme conjoint entre le PNUD, ONU-HABITAT, le Bureau International du Travail (BIT) et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS).



En mai 2011, un troisième projet de gestion des débris a été approuvé par la CIRH. Celui-ci se concentre sur d'autres quartiers de la capitale haïtienne et a le bénéfice de prendre en compte les leçons apprises lors des deux autres expériences du PNUD en terme de gestion des débris.



Les critères de sélection des quartiers concernés incluent:

- les zones ayant peu d'activités de ramassage de débris en cours
- un haut niveau de dévastation et un nombre élevé de maisons endommagées sur le plan structurel
- la faisabilité du projet, étant donné le nombre d'acteurs prêts à travailler dans la zone
- l'état de pauvreté des quartiers
- la possibilité d'utiliser l'approche mêlant la main-d'oeuvre manuelle et des équipements lourds
- des zones où l'on retrouve des dynamiques de mobilisation communautaire et une bonne analyse des besoins

Léogâne

Dans la ville côtière de Léogâne,

le PNUD a été présent dès le mois de janvier 2010 avant de mettre en place en juillet 2010, un projet pionnier de gestion de déchets en partenariat avec la municipalité et les ONG établies dans la région. Dix-sept zones de la commune sont concernées.



budget
11 millions US\$



déchets
300 000 m³



emplois
500

Résultats attendus:

- **300 000 m³ de déchets enlevés** dans les zones prioritaires définies par les autorités locales
- Valoriser les déchets et réutiliser ces produits pour des aménagements urbains
- Préparer un site de stockage (1.7 hectare) capable de recevoir les 1,5 million de tonnes de déchets estimés par le MTPTC pour la ville de Léogâne
- Mise en place d'une usine de recyclage
- Créer 25 à 50 emplois permanents et à long terme
- Créer 500 emplois indirects liés à l'usine de recyclage
- Appuyer l'accès aux services de base et aux services sociaux
- Dégager les voies d'accès pour faciliter la relance économique de la ville

Le budget estimé pour atteindre ces objectifs est de **11 millions de dollars**. Le financement est actuellement assuré par les gouvernements du Canada avec 1,8 million de dollars américains, de la Finlande avec 4,7 millions, du Koweït avec 1 million et d'Afrique du Sud avec 340 599 dollars



Port-au-Prince

ZONE CARREFOUR-FEUILLES

C'est un programme conjoint entre ONU-HABITAT, le Bureau international du Travail (BIT) et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). Financé par la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH), ce projet au budget de **16,9 millions de dollars** américains se concentre sur six quartiers de Port-au-Prince : Carrefour Feuilles, Saint Gérard, Léo, Sanatorium, Desprez et Morne à Tuf.



budget
16,9 millions US\$



débris
162 000 m³



emplois
3 500

Résultats attendus:

Chaque quartier a un plan spécifique de gestion et de traitement des débris et si possible, de recyclage et de réutilisation des débris

Le projet vise à:

- **Éliminer 162 000 m³ de débris** non recyclables (environ 90 mètres cube par maison)
- **Déblayer 1 800 maisons** et 2 700 autres types de logements pour accueillir 16 200 personnes
- Utiliser 4 concasseurs par zone pour enlever les débris lourds et les traiter pour un usage ultérieur
- **Créer 3 500 emplois**



Port-au-Prince II

Port-au-Prince II est né plusieurs mois après son aîné Port-au-Prince I. Financé à hauteur de **25 millions de dollars** américains par le Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH), ce projet a une durée de 18 mois et a commencé le 1^{er} mai 2011. Celui-ci se concentre sur quatre zones d'intervention dans la capitale haïtienne : Bel Air, Fort National, Turgeau et Pétionville.



budget
25 millions US\$



débris
625 000 m³



personnes
3 000

Résultats attendus:

- Participation communautaire, cohésion sociale et développement des capacités des institutions locales
- Plus de 7 000 bâtiments endommagés au niveau structurel (identifiés comme étant des «maisons rouges») seront démolis en suivant les normes de sécurité
- Plus de **625 000 mètres cube de débris** seront enlevés et traités
- Au moins 300 000 mètres de cube de débris seront recyclés
- Plus de **3 000 personnes bénéficieront des activités** génératrices de revenus (HIMO)
- Les économies locales seront revitalisées grâce aux avantages directs et indirects du projet



**Pour plus
d'informations,
Merci de contacter :**

Jean-Marie Duval
Directeur de projet
(Port-au-Prince)
jean.marie-duval@undp.org
(509) 3805-5755

Georges Tadros
Directeur de projet (Léogâne),
georges.tadros@undp.org
(509) 3801-1929

Afke Bootsman
Directrice de projet
(Port-au-Prince II)
afke.bootsman@undp.org
(509) 3132-6320

Jean Christophe Adrian
ONU-Habitat
adrian@onuhabitat.org
(509)3485-9879

Antonio Cruciani
BIT
cruciani@ilo.org
(509) 3800-8635

Jean Sebastian Roca
UNOPS
jeansr@unops.org
(509) 3702-4345

